

Sécurité

Tout parti de l'opposition sera jugé de même s'il ne se contente que de critiquer et ne propose jamais de solutions véritables. Monsieur l'Orateur, dans la motion on demande tout simplement de donner à un comité permanent ou à un comité spécial, la motion ne le précise pas, le rôle d'étudier les agissements des ministres dans les opérations de sécurité. C'est peu, trop peu même pour être efficace. Si nous n'avons pas confiance en la Commission McDonald, alors pourquoi ne pas lui donner plus de pouvoirs? Pourquoi ne pas lui demander de hâter le début des audiences et de présenter un rapport le plus tôt possible? Nous arriverons aux mêmes fins.

Monsieur l'Orateur, pourquoi dédoubler des institutions pour faire les mêmes études, pour arriver aux mêmes fins? Or, depuis deux semaines au moins c'est la deuxième motion que nous étudions sur ce sujet. Nous avons entendu de nombreuses questions de privilège. Les périodes de questions ont été monopolisées presque totalement par ce problème, la Gendarmerie royale du Canada. Or je pense qu'il est temps de prendre position, d'agir et de travailler ensemble pour régler les problèmes qui trop souvent attendent, et le public canadien s'impatiente et il sera peut-être plus sévère envers les députés qui ne sont pas conscients de cette situation, ils seront peut-être plus sévères envers ces députés qu'ils ne le seront envers les membres de la Gendarmerie royale du Canada.

● (1712)

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous avons été témoins, cet après-midi, d'un spectacle extraordinaire, celui d'une tentative indéniable, de la part de l'opposition officielle, de manipuler l'opinion publique. Voilà le but que vise l'opposition officielle dans ses interventions et dans la motion qu'elle a présentée.

Des voix: Oh, oh!

M. Basford: Nous avons entendu le chef de l'opposition dire qu'on rejetait sur la GRC l'odieuse de certains actes commis par le gouvernement. Il n'a échappé à personne que l'opposition officielle a créé un climat de suspicion et de haine à l'endroit de la GRC, qu'elle s'est prise à son propre piège et que, maintenant, elle tente désespérément de manipuler l'opinion publique pour ne pas être logée à l'enseigne qu'elle a elle-même fabriquée. Il s'agit vraiment de circonstances très rares: nous avons vu le très honorable député de Prince-Albert s'adresser à la Chambre pour appuyer le chef de son parti. Pour en venir là, il faut que les conservateurs soient vraiment désespérés. Nous avons tous entendu le très honorable député de Prince-Albert exprimer l'admiration et la confiance qu'il voue à la GRC. Et pourtant, son parti n'a pas assez confiance dans la GRC pour lui confier une enquête sur un simple dispositif d'écoute électronique trouvé dans un bureau.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): J'invoque le règlement. C'est l'Orateur de la Chambre qui a confié à la police municipale d'Ottawa le soin d'enquêter sur cet incident.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): Les députés de l'autre côté me permettront-ils de finir ma déclaration? Je me hâte d'ajouter que c'est leur député d'Ottawa-Centre (M. Poulin) qui a suggéré à l'Orateur de confier l'affaire à la police d'Ottawa.

[M. Laprise.]

L'Orateur suppléant (M. Turner): Je rappelle au député de Grenville-Carleton (M. Baker) que le point qu'il a soulevé n'est pas une question de Règlement mais un sujet de débat.

M. Basford: Mon collègue, le solliciteur général (M. Fox), dans sa déclaration de cet après-midi, a souligné la nécessité de services de police et de sécurité dans le pays. Il est évident que nous vivons malheureusement dans un pays où les activités criminelles ne manquent pas, où des gens préparent des actes terroristes ou font de l'espionnage, et où certains envisagent de recourir à la violence plutôt qu'à des moyens démocratiques. Nous avons besoin de la police pour assurer la protection de notre société et de notre population. La population du Canada, tout autant que le gouvernement, respecte les membres de la GRC qui, depuis sa création, leur assure cette protection, et nous lui gardons ce même respect. La GRC a droit au respect de la population du Canada et de celui des membres de l'opposition officielle. En second lieu, nous avons entendu un discours cousu de fil blanc...

M. Woolliams: J'invoque le Règlement. J'aimerais que le ministre de la Justice (M. Basford), qui détient un poste exempt de tout esprit de parti, ne fasse pas des déclarations tout à fait erronées sur la position que nous avons adoptée à l'égard de la GRC. J'espère qu'il ne réitérera pas aujourd'hui ce genre de déclarations. J'ai l'intention de répondre à ces accusations.

● (1722)

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je signale au député de Calgary-Nord (M. Woolliams) que le ministre de la Justice a le droit d'émettre son avis.

M. Basford: Monsieur l'Orateur, j'espère que l'on déduira toutes les pertes de temps dues aux objections injustifiées, aux questions et au tapage des députés de l'autre côté de la Chambre de leur propre temps de parole et non pas du mien. Par ailleurs, nous avons écouté le discours cousu de fil blanc du chef du Nouveau parti démocratique dans lequel il a prétendu que le premier ministre (M. Trudeau), certains membres du cabinet et moi-même avions admis que l'on pouvait enfreindre la loi. C'est par le biais de la question de privilège qu'il est intervenu à ce sujet cet après-midi, et même lorsque je l'ai mis au défi d'apporter des preuves aux fins du compte rendu, il s'est révélé incapable d'en citer une seule.

J'ai réitéré pour les fins du compte rendu, la position du gouvernement telle qu'elle a été souvent exprimée par le solliciteur général, le premier ministre et d'autres, à savoir qu'il est essentiel pour assurer le respect de la loi et la protection de nos libertés civiles que tous les citoyens d'un pays obéissent à la loi, qu'ils détiennent un office public ou non, qu'il s'agisse de civils ou de policiers. S'il est nécessaire de modifier notre droit pour assurer une protection policière efficace de notre société, ces modifications ne devront être apportées qu'après avoir été discutées et débattues soigneusement au Parlement et seulement après qu'on aura mis au point de solides garanties afin d'assurer la protection de nos libertés individuelles. Telle est la position du gouvernement et si le NPD ou d'autres essaient de faire croire que nous avons d'autres objectifs ou d'autres principes que celui de l'obéissance à la loi, ils induisent la population en erreur et, comme l'opposition l'a fait au cours du présent débat, ils essaient de manœuvrer les gens et l'opinion publique.